

Assemblée générale annuelle 6 juin 2024

Quarante-cinq (45) jours avant l'assemblée générale annuelle, le directeur général envoie une communication aux membres sur les postes disponibles et en élection, la période de mise en candidature est d'une durée de quatorze (14) jours ;

Dans le cas d'une élection, un vote électronique des membres du secteur géographique (MRC) sera effectué quatorze (14) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle par le personnel de la Corporation. Les élus seront dévoilés à l'assemblée générale annuelle ;

Postes impairs en élection aux années impaires et pairs aux années paires **(en élection)** ;

Siège 1 – Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Kamouraska.
Élyme Gilbert

Siège 2 - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Kamouraska.
Ève Simard

Siège 3 – Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Témiscouata.
Martin Rioux-Beaulieu

Siège 4 - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Témiscouata.
Patrick Noël

Siège 5 – Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Rivière-du-Loup.
Charles Labrecque

Siège 6 - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Rivière-du-Loup.
Joanna Lortie

Siège 7 – Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC des Basques.
Annie Couture

Siège 8 - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC des Basques.
Marlaine St-Jean

Siège 9 – Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Rimouski-Neigette.
Hélène Théberge

Siège 10 - Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de la MRC de Rimouski-Neigette.
Maxime Gendron

Siège 11 – Un administrateur élu parmi les membres provenant des catégories A de l'une des cinq municipalités de la MRC de La Mitis.
Catherine Gagné